JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI AGORI – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 29 août 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 20/08/2025, il a été constitué une SCI dénommée : SCI AGORI Siège social : 3 VOIE DU BREIL, 35380 PLÉLAN-LE-GRAND Capital : 10.000€ Objet : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de biens immobiliers Gérance : Mme HELENE DROIN, 3 VOIE DU BREIL, 35380 PLÉLAN-LE-GRAND, M. GREGORY, JULIEN DROIN, 3 VOIE DU BREIL, 35380 PLÉLAN-LE-GRAND Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne